



MODALITÉS D'INSCRIPTION-ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Réinscriptions des anciens élèves		
<p>du 23 mai au 15 juin inclus</p>  <p>L'inscription des anciens élèves ne sera plus prioritaire à compter du 30 juin 2025</p>	<p>RÉINSCRIPTIONS EN LIGNE EXCLUSIVEMENT</p> <p>www.imuse-saiga03.fr/vexin/extranet onglet « Accès usager »</p>	<p>Inscription administrative à effectuer depuis votre compte Imuse en ligne, muni de votre identifiant personnel communiqué par le secrétariat et des documents obligatoires énoncés ci-dessous :</p> <p>Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre le secrétariat du conservatoire au</p> <p style="text-align: right;">01 30 39 20 65</p> <p>→ Les mardis et jeudis de 13h30 à 18h00 → Les mercredis de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 Un document d'aide pour réinscription en ligne est disponible sur notre site internet *</p>
Préinscriptions des nouveaux élèves		
<p>Préinscriptions des nouveaux élèves du 16 juin au 6 juillet inclus</p>	<p>PRÉINSCRIPTIONS EN LIGNE EXCLUSIVEMENT</p> <p>www.imuse-saiga03.fr/vexin/extranet onglet « Préinscription »</p>	<p style="text-align: right;">Sur liste provisoire</p> <p>L'inscription définitive vous sera confirmée par le secrétariat. Les nouveaux élèves préinscrits avant le 06 juillet seront prioritaires Un document d'aide pour préinscription en ligne est disponible sur notre site internet *</p>
A partir du 08 juillet		
<p>Pour tous</p>	<p>RÉINSCRIPTIONS et PRÉINSCRIPTIONS EN LIGNE (cf modalités plus haut)</p>	 <p>DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES Fermeture du secrétariat : 12/07 au 17/08</p>
<p>DOCUMENTS A TRANSMETTRE EN LIGNE : AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTÉ La taille limite d'un document est de 2 Mo, les formats acceptés sont JPEG, JPG, PNG, PDF</p>		
<p>• Obligatoires : 1) carte d'identité du responsable 1 (responsable payeur), 2) Justificatif de domicile de moins de 3 mois, 3) Pour les élèves de danse un Certificat médical de non-contre-indication à la danse devra être fourni avant le début des cours, en septembre.</p> <p>• Optionnels (suivant la situation des familles) : 1) justificatif de quotient familial (avis CAF de moins de 3 mois ou avis d'imposition 2024), 2) autorisation de prélèvements automatiques accompagnée d'un RIB (choisir 3 ou 6 fois en commentaire) * 3) demande de location d'instrument*,</p>		<p>*documents téléchargeables sur notre site internet : https://conservatoirevexin.fr</p>
AUTRES DATES A RETENIR		
<p>Portes ouvertes ----- Cours ouverts</p>	<p>Semaine du 23 juin 2025 Planning disponible sur notre site internet</p>	<p>Marines : Conservatoire, 2 bd Gambetta Vigny : Conservatoire, rue Beaudouin (derrière la mairie) Magny-en-Vexin : Conservatoire, Espace Nelson Mandela - rue Octave Toussaint</p>
<p>Fin des cours 2024/2025</p>	<p>Le samedi 05 juillet, après les cours</p>	
<p>Rendez-vous avec les professeurs</p>	<p>Semaine du 8 septembre 2025</p>	<p>La date du rendez-vous avec le(s) professeur(s) de cours individuels vous sera communiquée tout début septembre</p>
<p>Reprise des cours 2025/2026</p>	<p>Le 15 septembre 2025</p>	<p>Sauf la découverte instrumentale (sur les 3 antennes) et la danse à Marines</p>
<p>Reprise de la danse à Marines et de la Découverte Instrumentale</p>	<p>La semaine du 22 septembre 2025</p>	